

ASSISES NATIONALES DU CREDIT A LA CONSOMMATION
CASABLANCA, LE 15 MARS 2001

MOT D'OUVERTURE DU PRESIDENT DE L'APSF
M. ABDERRAHMANE BENNANI-SMIRE

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de Casablanca,
Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs,
Chers Collègues,

Je voudrais, tout d'abord, vous exprimer nos remerciements d'avoir bien voulu répondre à l'invitation de l'APSF à participer à ces Premières Assises Nationales du Crédit à la Consommation.

L'APSF a déjà fait part aux Autorités de tutelle et à la presse de l'organisation, dans le cadre de sa communication institutionnelle, d'assises nationales qui seront consacrées chaque année à un métier qu'elle représente.

Notre rencontre d'aujourd'hui entre dans ce programme et, si je dois en juger par le nombre et la qualité des participants, elle constitue de notre part une contribution à un débat social, économique et politique d'un grand intérêt.

Nous avons donné la primeur au secteur du crédit à la consommation :

∠ en raison de son importance tant au sein de l'APSF, où il représente plus de la moitié des concours des sociétés de financement à l'économie nationale, que du rôle social et économique qui est le sien d'une manière générale ;

∠ en raison également de l'attention particulière dont il est l'objet aussi bien de la part des pouvoirs publics que de l'opinion publique.

∠

De tout temps et partout dans le monde, le crédit à la consommation, secteur sensible à plus d'un titre, a et continuera à susciter les appréciations et les commentaires les plus controversés.

Le Maroc n'échappe pas à la règle et ce, malgré les avancées remarquables réalisées par la profession, sous l'égide de l'APSF, en matière d'information du public sur les conditions d'octroi de crédit et de lutte contre le surendettement, et contre les abus constatés auparavant, qui n'étaient du reste pas le fait des sociétés de crédit.

Faut-il rappeler que ce sont les pouvoirs publics qui ont créé le premier opérateur du crédit à la consommation proprement dit, initiant ainsi le processus des créations qui allaient suivre et qui porte aujourd'hui à 28 le nombre des sociétés de crédit à la consommation.

Il y a lieu de souligner que si nous entendons çà et là des voix s'élever pour juger ce nombre pléthorique, la réalité voudrait, au contraire, qu'il y ait davantage de sociétés de crédit de proximité. Car, il ne faut pas l'oublier, la population marocaine est encore insuffisamment bancarisée, son pouvoir d'achat assez limité et nécessite encore l'accompagnement propice que constitue le crédit à la consommation.

Je ne voudrais pas anticiper sur vos travaux ni préjuger de vos conclusions. Nous avons tenu à réunir au cours de cette journée les personnalités tant d'outre-Méditerranée que nationales les plus autorisées en la matière pour éclairer le débat, sans complaisance aucune, en soumettant le secteur à une radioscopie totale.

Le programme qui est entre vos mains fait mention de la qualité des intervenants et annonce le contenu de leurs communications. Je voudrais les remercier d'avoir bien voulu accepter de participer à ces travaux malgré leurs responsabilités que nous savons contraignantes.

Le hasard du calendrier a voulu que se tienne aujourd'hui même la Journée Mondiale des Droits des Consommateurs organisée par le Ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines.

Mon souhait, celui de l'APSF, est que : opérateurs, associations professionnelles, associations représentatives des consommateurs et Pouvoirs Publics débattent ensemble, dans cette enceinte comme dans celle qui se tient sous l'égide du Ministère du Commerce, avec la sérénité qui sied à la réflexion sur les grandes causes.

Si l'importance du rôle économique et social du crédit à la consommation n'est plus à démontrer, il importe de le doter d'un cadre législatif et réglementaire *ad hoc* et d'assurer des conditions d'exercice à même de lui permettre un développement pérenne pour le plus grand bien des citoyens.

Le crédit à la consommation de demain ne sera pas celui d'aujourd'hui à tous points de vue.

Pour en suivre l'évolution, il n'est pas exclu, et nous y songeons sérieusement au niveau de l'APSF, d'envisager la création d'un Observatoire ainsi que l'institution d'une prime de recherche qui récompenserait les travaux universitaires consacrés à ce secteur.

Monsieur le Ministre, vous avez bien voulu accepter de placer ces Premières Assises Nationales du Crédit à la Consommation sous votre patronage et d'en présider la séance inaugurale, je vous cède la parole et, encore une fois, merci.